

L'an deux mil quatorze, le vingt-trois juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix-huit juin, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Sophie ALLAIS, Maire.

Présents :

Mr DRU Francis, Mme PINCHON Emmanuelle, Mr CRUCHET Simon, Adjoint.
Mr LALLEMAND Benoit, Mr SABOTIER Franck, Mme SEMENT Christelle, Mr PETIT Julien, Mme BOILLON Cécile, Mme FISCHER Nathalie, conseillers municipaux.

Absent excusé :

Mr LEMAISTRE Nicolas.

Pouvoir :

- Mr LEMAISTRE Nicolas a donné pouvoir à Mme ALLAIS Sophie.
Monsieur Benoit LALLEMAND est nommé secrétaire de séance.

Les procès-verbaux des séances du 29 mars 2014 et du 26 avril 2014 sont approuvés sans observation.

A l'ordre du jour :

1/ Création de deux postes permanents à temps non complet – D2014-06-23-01

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34,

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que :

- Madame Nathalie LEDUC, épouse LAPERT, a été recrutée comme agent contractuel au grade d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} juin 2013 pour une durée hebdomadaire de 7,50/35^{ème} et peut être nommée avec effet au 1^{er} juin 2014 au grade d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe stagiaire pour une durée hebdomadaire de 7,5/35^{ème}.
- Madame Caroline LANDRIN a été recrutée comme agent contractuel au grade d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} août 2013 pour une durée hebdomadaire de 5/35^{ème} et peut être nommée au 1^{er} août 2014 au grade d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe pour une durée hebdomadaire de 5/35^{ème}.

Il convient donc de créer deux postes à temps non complet d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- La création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe avec effet au 1^{er} juin 2014 pour une durée hebdomadaire de 7,5/35^{ème} pour Madame Nathalie LAPERT ;
- La création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe au 1^{er} août 2014 pour une durée hebdomadaire de 5/35^{ème} pour Madame Caroline LANDRIN.

Compte tenu de ces deux créations, les postes d'adjoints techniques territoriaux de 2^{ème} classe contractuels à temps non complet de 7,5/35^{ème} et de 5/35^{ème} seront supprimés.

La dépense correspondante se fera à l'aide des crédits ouverts au chapitre 012, article 6411 du budget primitif 2014.

2/ Transfert des pouvoirs de police du Maire au Président de la Communauté de Communes Campagne de Caux

Suite au dernier conseil communautaire, en date du 16 juin 2014, il a été évoqué le transfert des pouvoirs de police spéciale du Maire vers le Président de la Communauté de Communes en matière de voirie, notamment pour la circulation sur les différentes voies publiques, communales et intercommunales et pour les autorisations de stationnement de taxi, mais également en matière de déchets ménagers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

CHARGE Madame le Maire de solliciter des informations complémentaires auprès de la Communauté de Communes avant de délibérer sur ce transfert des pouvoirs de police du Maire.

3/ Questions diverses

A – Devis tables et chaises pour la salle polyvalente

Le Conseil Municipal prend connaissance du devis de la Société SOUVIGNET d'un montant de 6 519,60 € TTC détaillé comme suit :

- 120 chaises empilables coque polypropylène M3, piétement tube acier chromé diamètre 20 : 3 496,80 € HT (soit 29,14 € HT la chaise)
- 30 plateaux 120x180 – plateau mélaminé ép. 19mm chant PVC noir : 1 865,10 € HT (soit 62,17 € HT la table)

Il a été signalé que ce matériel avait été acheté en octobre 1990 avant la mise à disposition de la salle polyvalente et qu'une nouvelle commande avait été faite en 2004 pour 6 tables 165 € HT/pièce), 8 plateaux (38,25 € HT/pièce) et pour 50 chaises (30,75 € HT/pièce).

Des chaises de qualité identique sont proposées sur le catalogue BRUNEAU à 27,80 € HT/pièce.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- D'acheter les tables auprès de la Société SOUVIGNET ;
- De donner tout pouvoir à Madame le Maire pour essayer de négocier le prix des chaises avec cette même société compte tenu des tarifs proposés par BRUNEAU.

B – Comptes rendus

- Conseil d'Ecole du 17 juin 2014

Madame BOILLON, représentant Mme ALLAIS, Maire, communique le compte rendu du conseil d'école du 17 juin 2014 auquel elle a assisté :

- Bilan des actions menées au cours de cette année scolaire
- L'effectif pour l'année scolaire 2014/2015 s'élève à 231 élèves contre 228 à la rentrée 2013/2014.
- Cantine : environ 120 enfants tous les jours
- Garderie : moyenne de 24-27 enfants
- Rythmes scolaires : un courrier a été envoyé par la Présidente du SIVOS à Monsieur le Directeur d'Académie afin d'effectuer les rythmes scolaires sur une seule demi-journée. L'Inspectrice de l'Education Nationale n'y est pas favorable.

- Conseil Communautaire du 16 juin 2014

Madame le Maire dresse un compte rendu de ce dernier conseil communautaire :

- Pouvoirs de police du Maire transférables au Président de la Communauté de Communes

- Audit financier estimé à 15 000 € TTC (17 POUR - 5 CONTRE – 8 ABSTENTIONS).
Cette étude portera, d'une part, sur une rétrospective concernant l'évolution des finances sur le dernier mandat, l'état des finances du budget général fin 2013 et l'inventaire patrimonial et, d'autre part, sur les prospectives, notamment l'estimation de l'évolution des charges de fonctionnement, la marge de manœuvre sur les 6 prochaines années et la capacité d'investissement dans de nouveaux projets pour les 6 prochaines années.
- Répartition du FPIC : 150 000 € entre les communes et 113 754 € restant à la communauté de communes.
- Voirie : Plus de crédits d'où très peu de réfection de voirie sur tout le canton :
 - 7,5 kms en gravillonnage
 - 6,5 kms en enrobé
- Autorisation de lancer une consultation pour l'achat d'un tracteur
- Revalorisation des tarifs piscine au 1^{er} septembre (+ 2%)
- Autorisation de signer un avenant au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage : 35000 € HT.
- Mission locale : Signature de la convention entre la Mission Locale du Pays Caux Vallée de Seine et la Communauté de Communes Campagne de Caux qui a pour objet de fixer les objectifs et les modalités du partenariat entre ces deux structures.
- Vote de 2 motions :
 - Soutien aux demandes portées par l'AMF contre la baisse des dotations de l'Etat (29 POUR – 1 ABSTENTION)
 - Soutien pour le maintien de la ligne ferroviaire Fécamp-Bréauté (23 POUR – 3 CONTRE et 4 ABSTENTIONS)
- Une réunion d'informations début septembre sera organisée avec Mr DUMESNIL de la DDTM concernant le PLUI.

- SIVOS du 23 mai 2014

Monsieur CRUCHET, représentant Madame ALLAIS, Maire communique le compte rendu du dernier conseil syndical :

- En début de séance, les enseignantes conviées à cette réunion ont informé les élus sur l'utilisation des fournitures scolaires allouées dans le cadre de leur budget. Il a été constaté notamment un nombre important de photocopies réalisées. Le budget alloué de 50 € par enfant est réparti comme suit :
 - 40 € pour les fournitures scolaires
 - 10 € pour les ramettes de papier
- Ce crédit de 50 € a été reconduit pour les fournitures scolaires (8 POUR – 2 ABSTENTIONS) avec demande des élus du Sivos de commander en 2 fois (mai/décembre) pour profiter du déstockage de fin d'année.
- Mise en concurrence du traiteur : Contrat avec Isidore Restauration reconduit pour un an.
- Augmentation des tarifs de la cantine : + 10 centimes le repas (9 POUR – 1 CONTRE)
- Maintien du tarif garderie
- Changement du copieur multifonction de la maternelle : Société RICOH retenue
- Remise des dictionnaires et du BLED aux 23 élèves partant en 6^{ème} : 734,62 € TTC. Manifestation prévue le 27 juin 2014 à 18h00.

Madame BOILLON, Vice-Présidente du SIVOS, qui a également participé à ce comité syndical, ajoute que les conseillers municipaux qui souhaitent déjeuner une fois à la cantine doivent s'inscrire à la mairie de leur domicile en donnant leurs disponibilités. Ces repas seront organisés à partir du mois de septembre 2014.

- SIAEPA du 27 mai 2014

Monsieur LALLEMAND, délégué suppléant qui représentait seul la commune à ce comité syndical donne le compte rendu :

- Approbation du choix de l'entreprise retenue par la commission d'appel d'offre pour les travaux d'assainissement de l'allée des rosiers à Manneville la Goupil : Entreprise NFEE pour 253 298,40 € TTC.
- Approbation du choix de l'entreprise retenue par la commission d'appel d'offre pour les essais préalables pour ce même chantier à Manneville la Goupil : Entreprise BONNEFOY pour 5 724,60 € TTC.
- Autorisation donnée au Président pour solliciter les subventions pour ces travaux.
- Sécurisation des postes de relèvement Virville-Houquetot : Décision de remplacer les capots lourds, des postes de relèvement de Virville et d'Houquetot, par des capots légers, reportée à une ultérieure. Un complément d'informations est demandé à la Société Caux Maintenance.
- Gestion des eaux de ruissellement de la station d'épuration de Virville : Un devis reçu et en attente d'un second. – Décision prise ultérieurement.
- Approbation des documents du SAGE compte tenu de l'accord des quatre communes adhérentes.

- Syndicat Départemental du 19 mai 2014 :

Monsieur LALLEMAND, délégué titulaire de la commune, informe l'Assemblée que cette réunion portait notamment sur l'élection de la Clé n°2 dont les communes des cantons de Fécamp et de Goderville font partie :

- Une seule liste en présence : 30 votants – 24 POUR et 6 BLANCS. Les représentants des élus sont : Mr CROCHEMORE Jean-Marie, Mr LOISEL Michel, Mr DESCHAMPS Benoit, Mr FONTANIE Guy et Mr SALAUN Joël. Mr CHEDRU Hervé est nommé suppléant.
- L'élection du Président et des Vice-Présidents de toutes les Clés est fixée au 30 mai 2014.
- Chaque commune désirant réaliser des travaux sont invitées à en faire part rapidement.

Monsieur PETIT soulève le problème pour avoir une connexion Haut Débit à Virville et précise qu'il existe 45 % de zones blanches sur la commune.

Il communique le nom d'un serveur pour tester le débit dans chaque foyer, à savoir ARIASE.COM

Solution envisagée par France Télécom : Enfouissement de la fibre optique de Manneville la Goupil à Virville avec une prise en charge par la Commune, la Communauté de Communes et par ORANGE.

Monsieur PETIT accepte de préparer un article dans le prochain bulletin municipal sur ce sujet.

Monsieur CRUCHET donne quelques informations sur la réforme territoriale suite à la réunion du 12 juin 2014 à Bolbec auquel qu'il a assistée :

- Au 1^{er} janvier 2015, la CREA de Rouen deviendra une collectivité autonome, à savoir, qu'elle prendra les compétences du Département, notamment la voirie située sur leur territoire.
- En décembre 2015 : Election des représentants du Département par un binôme paritaire.
- Suffrage universel des élus des Communautés de Communes d'où risque que certaines communes n'aient plus de représentants.

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'elle va se renseigner auprès d'une agence afin de connaître leurs honoraires pour la location du logement situé au-dessus de la salle de conseil.

La séance est levée à 22h30.